

BULLETIN D'ADHÉSION ESCP EUROPE | X 2018 ALUMNI

Nom : _____

Prénom : _____

Diplôme/Promo : _____

J'adhère à ESCP Europe Alumni et je choisis de régler la somme de _____ €

Par prélèvement automatique (merci de compléter et retourner le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous et un RIB).
Vous bénéficiez exceptionnellement de 20 % de réduction la première année.

En ligne sur le site www.escpeuropealumni.org



Par chèque (compte domicilié en France) à l'ordre de ESCP Europe Alumni

Par CB n° _____ Expire fin : _____ Date :

Signature :

Par virement IBAN : FR76 1010 7002 3600 6290 1925 045 BIC : BREDFRPPXXX

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Type d'encaissement : Récurrent Ponctuel

Désignation du compte à débiter : _____

IBAN _____

BIC _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ESCP Europe Alumni à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ESCP Europe Alumni. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

ESCP Europe Alumni
81 av. de la République - 75011 PARIS
ICS : FR17ZZZ147435

Signature, lieu et date

Je souhaite recevoir l'Annuaire ESCP Europe dans sa version papier.

A retourner à : **ESCP Europe Alumni - 81, avenue de la République - 75543 Cedex 11 - France**



FONDATION ESCP EUROPE

Grow ESCP Europe excellence and leadership

■ Je souhaite participer au développement de mon Ecole ESCP Europe.

Je fais un don à la Fondation ESCP Europe en joignant un chèque de _____ € à l'ordre de **FONDATION ESCP Europe**.

En France, chaque don permet d'obtenir une déduction fiscale de 66 % sur l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20 % du revenu net imposable et de 75 % sur l'IFI dans la limite de 50 000 €. Des déductions fiscales spécifiques s'appliquent aux résidents fiscaux des autres pays. Contact : Isabelle Ferrière (Responsable du Fonds annuel) - iferriere@escpeurope.eu

Reconnue d'utilité publique.
Votre don est déductible des impôts.